



# EDUCATEUR SPORTIF

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives.

## Compétences du métier :

Sens des responsabilités, adaptabilité, bon relationnel, créatif, autonome.

## Conditions d'entrée :

- Avoir 18 ans
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive
- Etre titulaire du PSC1

## Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnelle
- Salariés en CDI ou CDD
- CPF
- CAP EMPLOI - AGEFIPH
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

## Tests de sélection :

- TEP: Test d'endurance progressive Luc Léger  
(Niveau 7 atteint pour les femmes, Niveau 8 atteint pour les hommes)  
Parcours d'habileté motrice.
- Épreuves de sélection:  
Une épreuve écrite (1 heure)  
Une épreuve orale (20 minutes maximum)

## Programme de formation :

- L'éducateur sportif :
- encadre tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics.
  - met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
  - conduit une action d'animation sportive dans les activités à caractères ludiques, les activités physiques en milieu naturel et les activités physiques d'entretien corporel

## Diplôme délivré par la DRJSCS

**BPJEPS ACTIVITES  
PHYSIQUES POUR TOUS**

SESSION DE FORMATION

16 SEPTEMBRE 2019

ou

30 JUIN 2020

INFORMATIONS COLLECTIVE

15 avril 2019 à 11h00

DUREE MOYENNE

Centre : 700

Entreprise : 500

LIEU DE FORMATION

Halle Viaduc

Place de la capelle

12 100 MILLAU

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

M.Cyril ADANNOU

cyril.adannou@mucformation.fr

**NOUVEAU  
FORMATION ELLIGIBLE AU  
CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

**www.mucformation.fr**

INFORMATION & INSCRIPTIONS

04 99 58 80 41

secretariat@mucformation.fr

Nous vous accompagnons  
dans votre projet

marie.peyrache@mucformation.fr